

CHANCELLERIE D'ÉTAT
CHANCELLERIE

« La Chaux-de-Fonds – Capitale culturelle suisse 2025 » franchit une nouvelle étape

Le projet « La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse 2025 » franchit une nouvelle étape. Unis, la Ville de La Chaux-de-Fonds et le Canton de Neuchâtel construisent un projet ambitieux et réaliste, tout en cherchant des partenaires privés et publics prêts à s'engager pour la réalisation de la manifestation. Une fois complété, le dossier leur permettra de se porter candidat auprès de l'Association suisse qui délivrera ce titre pour la première fois.

L'année écoulée a permis au collectif de La Marmite de remplir le mandat qui lui avait été confié en juin 2020. En effectuant une consultation à très large échelle des acteurs culturels, politiques et économiques locaux ainsi que de citoyen-n-s tiré-e-s au sort, La Marmite a dessiné les premiers contours d'une manifestation citoyenne, participative et festive. Dans [un rapport](#) très complet, des orientations thématiques, des typologies d'évènements, une gouvernance et une estimation du budget dessinent une première esquisse séduisante de l'année culturelle 2025. Favorisant une culture accessible et ouverte, la manifestation permettrait également à la Métropole horlogère de bénéficier de retombées positives en termes d'image et de pérennisation d'infrastructures.

Les enjeux sont aujourd'hui très clairs : afin de garantir la tenue de cette manifestation prometteuse, le projet culturel doit être affiné, et des garanties financières de partenaires privés comme publics doivent être évaluées. C'est dans l'optique de mener à bien ces objectifs que la Ville, avec le soutien de l'État, a mandaté un chef de projet pour les douze prochains mois.

À la suite d'un processus de sélection mené avant l'été, ce travail a été confié à l'anthropologue chaux-de-fonnier, Olivier Schinz, dont l'expérience riche et variée ainsi que ses mandats nationaux et internationaux ont convaincu le jury. D'ici le printemps 2022, la candidature de « La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse 2025 » devra recevoir les soutiens nécessaires, notamment financiers, pour être déposée auprès de l'Association capitale culturelle suisse.

Contacts:

Alain Ribaux, conseiller d'État, chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC), tél. 032 889 61 00 ;

Théo Bregnard, président du Conseil communal, Ville de La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 62 00 ;

Olivier Schinz, chef de projet « La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse 2025 », tél. 077 408 42 27.

Neuchâtel, le 9 septembre 2021